91B664

BOURSON INVESTMENTS

Société Anonyme au capital de 38.113 €
Siège social : 3 Allée des Grands Prés – Croix Marie – 78121 CRESPIERES
Siren 381 002 625 – RCS VERSAILLES

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2004

16687

DEPOT DU
31 DEC. 2004
TRIBUNAL DE COMMERCE

EXTRAIT POUR FORMALITES

PV - 27.9.04
↳ CZ.
↳ NX
↳ NZ.

DEMISSION, NOMINATION DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Madame Pascale BOURSON informe le Conseil de sa démission de ses fonctions de Président-Directeur Général.

En conséquence, elle demande au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Le Conseil en prend acte et remercie sa Présidente pour les services qu'elle a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

PREMIERE DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte de la démission de Madame Pascale BOURSON de ses fonctions de Président-Directeur Général et décide de nommer, en remplacement :

Monsieur Renaud BOURSON
Né le 29 janvier 1968 à LYON (69)
Domicilié : 43 rue Garibaldi – 69006 LYON
De nationalité française

pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Renaud BOURSON déclare accepter les fonctions de Président chargé d'assurer la direction générale effective de la société qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par les dispositions légales pour leur exercice.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le nouveau Président-Directeur Général indique qu'il souhaiterait être assisté d'un Directeur Général Délégué.

DEUXIEME DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer, en qualité de Directeur Général Délégué :

Madame Delphine BOURSON, épouse DROSSAERT,
Née le 26 avril 1969 à LYON (69)
Domiciliée : 135 bis rue Lebourblanc – 78590 NOISY-LE-ROI
De nationalité française

pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Madame Delphine DROSSAERT déclare accepter les fonctions de Directeur Général Délégué qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par les dispositions légales pour leur exercice.

POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

TROISIEME DECISION

Le Conseil décide de donner tous pouvoirs au Président en vue d'effectuer toutes les formalités nécessaires.
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL